

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 15 septembre 2020

**En Normandie, les indicateurs de suivi épidémiologique témoignent d'une circulation importante du virus.**

- **Aujourd'hui, le taux d'incidence**, c'est-à-dire le nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, **atteint en moyenne 52,13 et dépasse donc le seuil d'alerte**, ce qui confirme la forte accélération récente (le 11/09, il était de 45,3). L'hétérogénéité infrarégionale se réduit, en particulier du fait d'un rattrapage épidémique récent de la Seine Maritime et de l'Eure par le Calvados
- **Le taux de positivité des tests effectués poursuit sa progression et atteint 4,64%**. Devant les difficultés d'accès au dépistage, l'ARS actionne cette semaine, avec les préfets, une priorisation renforcée
- La circulation du virus reste particulièrement importante chez les jeunes (20-30 ans).
- **La reprise des hospitalisations se poursuit**, avec 21 nouvelles hospitalisations depuis le dernier point de situation (11/09).

**Ce constat nous confirme que le virus est de plus en plus présent dans la région et qu'il faut redoubler de vigilance dans le respect des gestes barrières, afin de protéger les plus vulnérables.**

### Priorisation des dépistages

Afin de casser au plus vite la chaîne de transmission du virus, le dépistage reste la priorité.

Face à l'augmentation du nombre de cas sur le territoire et pour limiter davantage le rebond épidémique par une action rapide sur les chaînes de contamination, fluidifier l'accès aux tests pour les situations présentant un risque de transmission plus accru du virus est indispensable.

Dans cette optique, une priorisation va être mise en place.

#### On entend par personnes prioritaires :

- Les personnes ayant une prescription médicale
- Les personnes symptomatiques
- Les personnes contacts à risque **d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrites dans CONTACT-COVID (sur présentation du mail ou du SMS de l'Assurance Maladie)**
  - Les personnes contacts à risque d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrite dans CONTACT-COVID, avec une indication à réaliser un examen à J0 ou à J7 du dernier contact ; NB : seuls les tests des personnes contacts à risque d'un cas confirmé ou probable sont prioritaires. Ne sont pas considérés comme contact à risque les cas contacts de cas contacts, notamment le cercle familial. Leur test n'est donc pas prioritaire.*
- Les personnes pour lesquelles un test est recommandé par l'ARS dans le cadre d'une opération de dépistage ciblant un collectif à risque ou la population de territoires à circulation active du virus
- Les professionnels de santé, exerçant en établissements de santé ou établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou au domicile de personnes âgées ou handicapées

**Pour ces publics prioritaires, une prise en charge rapide doit être garantie, en visant un résultat en moins de 24h.**

## Evolution des modalités de dépistages

Le dépistage reste accessible sans ordonnance pour tous, mais les modalités d'accès au test évoluent.

**Désormais, pour les personnes non prioritaires, il est nécessaire de prendre systématiquement rendez-vous auprès des laboratoires et d'effectuer le prélèvement dans les locaux des laboratoires.**

Les personnes n'entrant pas dans le champ des priorités décrites ci-dessus devront désormais impérativement prendre rendez-vous afin de bénéficier d'un test RT-PCR. Le test sera réalisé, en fonction des capacités des laboratoires de biologie médicale à traiter les demandes.

**En revanche, pour les personnes prioritaires, tous les sites et plages de prélèvement sans rendez-vous leur sont désormais réservés.**

La priorisation est organisée avec les laboratoires de biologie médicale de ville et les laboratoires hospitaliers, sous la forme de sites de prélèvements dédiés ou de plages horaires de prélèvements réservés.

Les personnes prioritaires pourront se faire dépister, avec ou sans rendez-vous :

- Dans l'ensemble des sites mobiles (« barnums ») de la région. Ces dispositifs leurs seront dorénavant réservés.
- Dans le cadre des plages horaires dédiées proposées par certains laboratoires d'analyse.

### Liste des opérations de dépistages

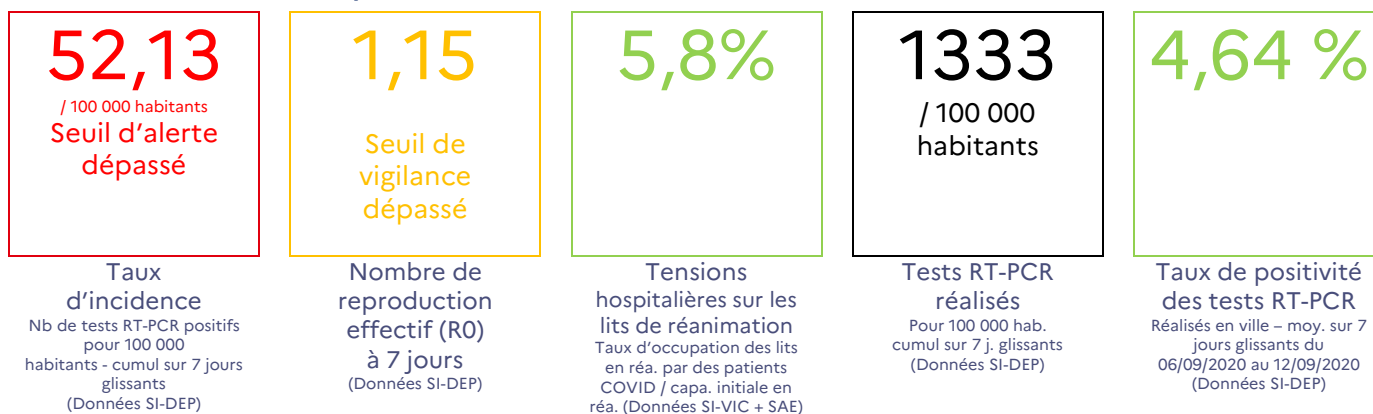
[Consultez la liste complète des sites de dépistage \(régulièrement mise à jour\), par département, avec les dates horaires et lieux, sur le site internet de l'ARS Normandie](#)  
[Ainsi que les sites de dépistage sur rendez-vous sur Sante.fr](#)

**Ces nouvelles modalités d'accès au dépistage sont en cours de déploiement sur l'ensemble des départements de la région et déjà appliquées sur certains points de prélèvement.**

**Cette priorisation des dépistages se conjugue à la poursuite de la hausse des capacités de tests pour augmenter encore le nombre de personnes testées. Ce faisant, cette priorisation assure une réduction des délais d'accès au prélèvement et aux résultats pour les situations les plus critiques afin de mettre en place rapidement l'isolement des cas confirmés et la quarantaine des personnes contacts à risque.**

## Indicateurs et chiffres-clés en Normandie au 15 septembre 2020

### Indicateurs de suivi de l'épidémie



#### Définitions des indicateurs :

Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

## Hospitalisations et décès liés au COVID-19

Au 15 septembre, 133 personnes étaient hospitalisées en Normandie (+ 19 % par rapport au 11 septembre), dont 14 personnes en réanimation.

*Hospitalisations COVID-19 au 15 septembre (entre parenthèses : évolution par rapport à J-1)*

	Personnes hospitalisées	Dont en réanimation / soins intensifs	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie	Personnes retournées à domicile depuis le début de l'épidémie	Nouvelles hospitalisations sur 7 jours
<b>Normandie</b>	<b>133 (11)</b>	<b>14 (0)</b>	<b>451 (1)</b>	<b>1939 (6)</b>	<b>80 (58)</b>
14	13 (-2)	2 (0)	85 (0)	361 (2)	15 (11)
27	29 (4)	0 (0)	87 (1)	273 (0)	14 (13)
50	11 (-2)	3 (0)	50 (0)	184 (3)	6 (0)
61	9 (0)	1 (0)	44 (0)	258 (0)	1 (1)
76	71 (11)	8 (0)	185 (0)	863 (1)	44 (33)

Depuis le début de l'épidémie, 658 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

### Dépistages

Sur 7 jours glissants du 06 au 12/09/2020 :

Calvados : 10149 patients testés, dont 354 positifs

Eure : 4952 patients testés, dont 240 positifs

Manche : 4232 patients testés, dont 113 positifs

Orne : 2905 patients testés, dont 63 positifs

Seine-Maritime : 14856 patients testés, dont 952 positifs

### Clusters en Normandie

Aujourd'hui 38 clusters sont non-clôturés en Normandie :

- 27 en cours d'investigation : 4 dans le Calvados, 10 dans l'Eure, 13 en Seine-Maritime,

- 11 maîtrisés : 1 dans le Calvados, 3 dans l'Eure, 7 en Seine-Maritime

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement. **L'apparition de ces clusters reflète une circulation virale réelle, mais contrôlée, qui implique une vigilance accrue de la part de l'ensemble de la population. Elle doit nous inciter à respecter les mesures barrières, y compris lors de rassemblements avec famille et amis.**

**En organisant au mieux les rassemblements familiaux et festifs privés, nous pouvons nous protéger et protéger nos proches : privilégier les petits groupes, garder ses distances, s'équiper de masques grand public et de gels hydro alcooliques, préférer les espaces extérieurs, aérer les locaux, activer l'application « StopCovid », veiller à protéger en permanence les plus fragiles.**